



BIARRITZ

Tarif plein par personne et par nuitée pour 2023

Par délibération, la ville de Biarritz a fixé les tarifs de taxe de séjour applicables à compter du 1^{er} janvier 2023. Elle est destinée à participer au développement touristique de ville et contribue à améliorer la qualité de l'accueil et à rendre le séjour des touristes toujours plus agréables.

Types et catégories d'hébergement	Tarifs en vigueur (Hors part départementale)	Tarifs au 1 ^{er} janvier 2023 (Avec part départementale)
Palaces	4.30 €	4.73 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, Résidences de tourisme 5 étoiles, Meublés de tourisme 5 étoiles	3.10 €	3.41 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, Résidences de tourisme 4 étoiles, Meublés de tourisme 4 étoiles	2.40 €	2.64 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, Résidences de tourisme 3 étoiles, Meublés de tourisme 3 étoiles	1.50 €	1.65 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, Résidences de tourisme 2 étoiles, Meublés de tourisme 2 étoiles, Villages de vacances 4 et 5 étoiles	0.90 €	0.99 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, Résidences de tourisme 1 étoile, Meublés de tourisme 1 étoile, Villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, Chambres d'hôtes, Auberges collectives	0.80 €	0.88 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, Emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0.60 €	0.66 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles, Ports de plaisance	0.20 €	0.22 €
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air (Montant plafond : 4.20 € conformément aux dispositions légales)	5% (+10%)	5% (+10%)